

Le syndicalisme portugais et l'austérité : entre la force des protestations et la fragilité des alliances

Portuguese Trade Unionism and Austerity: between the Strength of Protests and the Weakness of Alliances

El sindicalismo portugués y la austeridad: entre la fuerza de las protestas y la debilidad de las alianzas

Hermes Augusto Costa

Volume 70, numéro 2, printemps 2015

Le syndicalisme en quête d'autonomie et de renouvellement en Europe : études de cas : Grèce, Espagne, Portugal et France
Unionism in Search of Autonomy and Renewal in Europe: Case Studies: Greece, Spain, Portugal and France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1031464ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1031464ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Costa, H. A. (2015). Le syndicalisme portugais et l'austérité : entre la force des protestations et la fragilité des alliances. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 70(2), 262–284. <https://doi.org/10.7202/1031464ar>

Résumé de l'article

L'adoption de mesures d'austérité pour surmonter la crise des dettes souveraines de ces dernières années a accentué la fragilité des syndicats en tant qu'*institutions*, en mettant aussi à l'épreuve leur capacité de résistance en tant que *mouvements*. Il n'en demeure pas moins que les syndicats ont cherché à réagir, en s'insurgeant contre les politiques d'austérité. Toutefois, le syndicalisme demeure «orgueilleusement seul», touché par des divisions internes et influencé par des tendances partisans, semblant dès lors peu enclin à former des alliances avec d'autres groupes et mouvements. Ces derniers, pourtant, partagent souvent des préoccupations semblables à celles des syndicats (la lutte contre la précarité au travail en constituant le meilleur exemple).

Dans la première partie de l'article, nous synthétisons quelques-unes des mesures d'austérité, décrivons brièvement les deux principales confédérations syndicales portugaises ainsi que certains acteurs socioprofessionnels, et analysons leurs discours face à la crise. Dans la seconde partie, nous abordons les caractéristiques et les moments principaux des réactions syndicales et de la protestation sociale plus ample face à l'austérité. Finalement, nous identifions certains défis externes et internes auxquels le syndicalisme est confronté au Portugal. D'une part, les syndicats doivent résister aux pressions externes dictées par les politiques d'austérité; d'autre part, ils doivent adopter une action proactive «à partir de l'intérieur», en s'ouvrant à de nouveaux publics (travailleurs précaires non syndiqués, fortement touchés par la crise et l'austérité) et, par conséquent, à de nouvelles formes de protestation sociale. La création d'un syndicat dans le secteur de la musique, du spectacle et de l'audiovisuel et la lutte dans un centre d'appels dans le secteur de la santé sont, à cet égard, deux défis à l'autonomie et à la rénovation des pratiques syndicales, et elles constituent, peut-être, la voie d'un «syndicalisme de travailleurs précaires», inexistant jusqu'à présent.

Le syndicalisme portugais et l'austérité : entre la force des protestations et la fragilité des alliances

Hermes Augusto Costa

Ces dernières années, les politiques d'austérité imposées par le gouvernement portugais ont entraîné plus de précarité sur le marché du travail et limité l'action syndicale. Par conséquent, elles ont engendré une résistance syndicale, mais aussi des protestations sociales plus amples ayant pour protagonistes de nouveaux acteurs socioprofessionnels. Toutefois, malgré le fait que la lutte contre la précarité soit commune au syndicalisme et à ces nouveaux acteurs, les alliances entre eux sont rares. Ainsi, la création d'un syndicat dans le secteur de la musique, du spectacle et de l'audiovisuel, tout comme une lutte dans un centre d'appels du secteur de la santé, représentent un défi à l'autonomie et à la rénovation de pratiques syndicales, et constituent peut-être la voie d'un « syndicalisme de travailleurs précaires », inexistant jusqu'à présent.

MOTS-CLÉS : précarité, faux reçus verts, discours syndicaux, associations socio-professionnelles, grèves, manifestations, mouvements sociaux.

Introduction

À la suite de la crise des prêts hypothécaires à risque (*subprimes*), divers processus de réformes du travail — ayant l'austérité pour toile de fond et touchant plus directement les travailleurs du secteur public (Glassner, 2010; Costa, 2012; Stoleroff, 2013) — ont affecté les systèmes de relations professionnelles dans divers pays européens, en particulier ceux de la périphérie de la zone euro. Selon Clauwaert et Schömann (2012), les réformes du travail ont entraîné des mesures tenues pour temporaires et d'autres à caractère permanent. Parmi les premières se trouvent celles ayant trait au temps de travail (notamment, l'augmentation de la durée du temps de travail et les réductions significatives des paiements découlant des heures supplémentaires), ainsi que celles se rapportant aux contrats atypiques (contrat à durée déterminée /CDD, temps partiel, travail intérimaire, etc.). Parmi les secondes, nous trouvons celles qui portent sur les mesures relatives à

la flexibilisation des règles de licenciements ou, encore, aux changements des systèmes de relations professionnelles et de négociation collective (la tendance à la décentralisation de la négociation collective et à l'affaiblissement progressif de la représentation syndicale n'en étant que quelques exemples).

Dans ce scénario de changement, les syndicats — organisations historiques du marché du travail, agissant comme « épée de la justice » en vue de la défense des plus faibles et des opprimés (Hyman, 2002; Gumbrell-McCormick et Hyman, 2013) — sont appelés à lutter contre les tendances d'individualisation des relations professionnelles, à résister à la prétention d'affaiblissement en matière de contrats collectifs ainsi qu'à sauvegarder les droits et devoirs qu'ils réglementent (Costa, 2012; Leite *et al.*, 2014). Ces signes de crise du syndicalisme s'ajoutent à d'autres identifiés par des spécialistes du thème, tels que la désagrégation d'intérêts à l'égard de la classe ouvrière, l'absence de loyauté et de solidarité des travailleurs envers le syndicat et la chute des taux de syndicalisation (Rosanvallon, 1988; Moriaux et Magniadas, 2008; Estanque et Costa, 2011; Bernaciak *et al.*, 2014).

Dès lors, la crise des dettes souveraines de ces dernières années a accentué la fragilité des syndicats en tant qu'*institutions*, en mettant aussi à l'épreuve leur capacité de résistance en tant que *mouvements*. Ainsi, le syndicalisme au Portugal semble-t-il se trouver à la croisée des chemins. Même en tenant compte de la tendance à la diminution du nombre de syndiqués qui s'est accentuée au cours des dernières décennies — 60,8 % en 1978, 35% en 1988, 23,4% en 2008 et environ 19% en 2014 (Sousa, 2011; Costa *et al.*, 2014) —, il n'en demeure pas moins que les syndicats ont cherché à réagir, en s'insurgeant contre les politiques d'austérité. Toutefois, le syndicalisme demeure « orgueilleusement seul », touché par des divisions internes et influencé par des tendances partisans, semblant, dès lors, peu enclin à former des alliances avec d'autres groupes ou mouvements qui, pourtant, partagent souvent des préoccupations semblables à celles des syndicats.

Afin d'étayer cette situation apparemment contradictoire — qui se caractérise par un mélange tant d'une « volonté de protestation » que de « crainte d'alliances » —, ce texte sera divisé en trois parties. Dans la première section, après une brève synthèse de quelques mesures d'austérité, nous livrerons quelques éléments permettant de caractériser le syndicalisme portugais dans le système des relations de travail plus ample dont il fait partie. Voilà pourquoi nous procéderons ensuite à une brève présentation des deux principales confédérations syndicales et à l'analyse de leur discours sur la crise, ainsi qu'à celle de certains acteurs socioprofessionnels émergeant en ce contexte de crise. Dans la seconde partie, nous aborderons les caractéristiques et les moments principaux des réactions syndicales et de la protestation sociale plus ample face à l'austérité. Nous

y comparerons aussi l'expression de ces protestations, selon qu'elles se manifestent dans les syndicats ou dans les autres organisations sociales. Enfin, dans la troisième partie, nous identifierons certains défis externes et internes auxquels le syndicalisme portugais est confronté dans un contexte de crise. À vrai dire, les politiques syndicales sont conditionnées, d'une part, par des *facteurs externes*, tels que des interférences gouvernementales, patronales, religieuses et partisans (Stavis et Boswell, 2008). Dans ce sens, les syndicats ont été soumis à de fortes pressions à cause du contexte d'austérité de ces dernières années. Par ailleurs, face à des problèmes vécus à l'interne — notamment la perte de représentativité —, les syndicats doivent relever le défi de se rénover et tenter d'accroître leur influence dans la société (Estanque et Costa, 2011). Il s'agit de *défis internes* qui dépendent des syndicats eux-mêmes et qui impliquent, par exemple, un renforcement de leurs politiques d'alliances, au nom d'un « syndicalisme de mouvement social » (Moody, 1997) ou d'un « nouveau syndicalisme social » (Waterman, 2012). Comme nous le verrons ensuite, dans cette dernière section, des comportements syndicaux réactifs sont associés aux facteurs externes, alors que les défis internes exigent des attitudes plus proactives¹.

Austérité, relations professionnelles, discours syndicaux et sociaux

Signes et impacts de l'austérité dans les relations professionnelles

Il n'y a pas lieu d'exposer ici dans le détail les mesures d'austérité associées au cas portugais, qu'il s'agisse de celles découlant du *Mémorandum d'Entente* — signé en mai 2011 entre le gouvernement portugais (à l'époque un gouvernement socialiste) et les créanciers internationaux (surnommés la *troïka*) qui prêtèrent au Portugal 78 milliards d'euros, à savoir, le Fonds monétaire international (FMI), la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission européenne (CE) —, ou de celles découlant de l'action du gouvernement. Nous nous contenterons donc d'énumérer les principales transformations que de telles mesures ont provoquées sur le droit du travail en vigueur depuis août 2012 (*Loi 23/2012*): 1- l'entreprise choisit qui elle licencie lors de la fermeture d'un poste de travail; 2- le licenciement pour inadaptation devient plus englobant; 3- des coupes dans les rétributions découlant de la réalisation d'heures supplémentaires sont effectuées; 4- une banque d'heures est établie pour des négociations individuelles; 5- les indemnités en cas de licenciement sont réduites; 6- le nombre de jours de vacances peut également être réduit; 7- le nombre de jours fériés aussi; 8- les entreprises ne se trouvent plus dans l'obligation d'envoyer à la Commission des conditions de travail (*Autoridade para as Condições de Trabalho*) le plan de l'horaire de travail et l'accord d'exemption d'horaire; 9- le travail peut durer plus de six heures consécutives; etc.

Or, toutes ces modifications s'ajoutent à un système de relations professionnelles caractérisé par plusieurs lacunes : faiblesse de l'institutionnalisation des formes de résolution des conflits de travail ; modèle pluraliste et compétitif de rapports intra et inter organisations d'intérêts du travail et du capital ; forte politisation du processus de négociation des conditions de travail ; lien des organisations syndicales et patronales au système de partis ; centralité de l'État dans la relation capital-travail ; blocage progressif de la négociation collective (Costa, 2012 ; Leite *et al.* 2014).

De plus, le système d'emploi n'a pas été bonifié par l'austérité, bien au contraire. Il s'agit d'un système d'emploi qui est caractérisé par les éléments suivants : une faible productivité ; de bas salaires ; une connexion entre emploi et main-d'œuvre intensive ; un faible niveau d'instruction, de formation et de qualification ; une carence de qualité de l'emploi ; et un poids élevé de diverses modalités d'emploi « atypique », soit des contrats à durée déterminée (CDD), du travail temporaire, du travail à temps partiel et du travail dans l'économie informelle (qui représente environ 25% du produit intérieur brut/PIB).

Dans le cas portugais, le phénomène des « reçus verts » est un signe bien évident de la précarisation des relations de travail, précarisation que la crise et les politiques d'austérité n'ont fait que renforcer. Il s'agit de travailleurs indépendants (autonomes travaillant à leur propre compte) qui émettent un reçu (de couleur verte) pour justifier, en termes fiscaux, le montant de la prestation de service fournie. Néanmoins, ces travailleurs en régime de « reçus verts » — qui en 2009 étaient environ 900 000 au Portugal (AAVV, 2009) —, sont aussi fréquemment désignés comme « faux reçus verts », car ces travailleurs dits « indépendants » sont la plupart du temps dépendant d'un patron, soumis à des cadences et des horaires de travail intensifs, comme si leur activité était couverte par un contrat de travail, mais que, de fait, ils n'ont pas (Estanque et Costa, 2012).

En résumé, l'austérité est devenue le mot-clé qui a conditionné l'agenda des relations professionnelles, l'influençant nettement de manière négative : la perte d'autonomie des partenaires sociaux, surtout des syndicats ; une plus forte tension dans les relations entre les acteurs des relations professionnelles ; un renforcement des asymétries sur le marché du travail, notamment entre classes aux revenus élevés et classes aux revenus faibles, ou dans la relation entre secteur public et secteur privé ; une forte chute du pouvoir d'achat des ménages ; un appauvrissement marqué et grandissant du secteur productif ; etc. (Leite *et al.*, 2014).

Discours syndicaux

L'austérité a “frappé de plein fouet” les deux principales confédérations syndicales : la Confédération générale des travailleurs portugais (*Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses/CGTP*) et l'Union générale des travailleurs (*União*

Geral de Trabalhadores /UGT). Il convient de rappeler que la première, la CGTP, fut fondée en 1970 et qu'elle a joué un rôle décisif dans la lutte contre la dictature, notamment au moment de sa chute en 1974. En adoptant la typologie de Richard Hyman (2001), on peut affirmer que la CGTP est la représentante d'un syndicalisme *de classe*, qui soutient la mobilisation anticapitaliste et la lutte des classes². Historiquement, il s'agit d'une organisation syndicale de travailleurs cols bleus (*blue-collar*), travailleurs qui possèdent généralement qu'une faible formation scolaire, bien qu'au cours des dernières années, la CGTP a renforcé son influence dans l'administration publique. En conséquence, le nombre de syndiqués disposant d'une formation supérieure en son sein s'est passablement accru (Rebello et Brites, 2012 :11).

La seconde, l'UGT, quant à elle, fut créée en 1978, précisément en réaction à l'hégémonie que la CGTP — centrale proche du Parti communiste — avait sur la société portugaise. Composée essentiellement de syndicats d'employés de bureaux, de banques et d'assurances, l'UGT fut, dès le départ, soutenue, au Portugal, par le Parti socialiste et le Parti social-démocrate, et, à l'extérieur, par les confédérations syndicales de l'Europe centrale et de la Scandinavie, par le SPD allemand et par les Fondations Ébert et Nauman (Eisfeld, 1983). Rivalisant politiquement et idéologiquement avec la CGTP, l'UGT s'est formée et structurée autour d'une coalition de syndicats de services, de travailleurs cols blancs (*white-collar*). L'UGT (de nouveau adoptant la typologie de Hyman) représente un syndicalisme *de société*, car, pour elle, les syndicats constituent des agents d'intégration sociale et des promoteurs du dialogue social³.

Depuis la signature du *Mémorandum d'Entente* avec la *troïka*, la position de la CGTP et de l'UGT fut presque toujours celle de s'insurger contre la persistance des politiques d'austérité. Cependant, l'aggravation de la crise économique et de l'austérité n'ont pas permis aux deux centrales syndicales de s'exprimer d'une seule voix, car malgré quelques importantes luttes menées conjointement, elles sont demeurées fidèles à leurs modèles de syndicalisme et à leurs alignements politiques. D'un côté, la CGTP s'est clairement montré, dès le début du programme d'assistance financière, contre les termes et les objectifs du *Mémorandum*, soulignant la nécessité d'une renégociation immédiate de la dette, des intérêts et des échéances, cela afin d'éviter davantage de récession et d'augmentation du risque de chômage et de pauvreté. L'UGT, de son côté, s'est montrée plus favorable aux exigences du *Mémorandum*, soulignant l'importance du respect des engagements pris envers l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI), cela afin que soient créées de meilleures conditions de renégociation et de prorogation de l'échéance et des intérêts (Campos Lima, 2011).

On peut même affirmer que la CGTP a radicalisé son discours, non seulement contre la *troïka*, mais également contre le gouvernement portugais. Dès mai

2011, bien qu'elle demeurait présente dans le dialogue, la CGTP ne faisait pas partie du bloc hégémonique au pouvoir. Elle s'est alors engagée dans la mobilisation politique et sociale, exigeant des politiques de gauche alternatives à même de rompre avec la *troïka* et l'austérité (Stoleroff, 2013 : 321). À partir de l'été 2011, son opposition s'est fait plus vive alors que le gouvernement portugais, un mois après la signature du *Mémorandum* (en juin 2011), passait aux mains d'une coalition de sociaux-démocrates (libéraux) et de démocrates-chrétiens. Par la suite, soit peu de temps avant la fin du programme d'assistance financière (le 17 mai 2014), la CGTP a été très catégorique dans son opposition à la « politique de terrorisme social du gouvernement » et à l'héritage de la présence de la *troïka* au Portugal :

Il n'y a pas de « sorties propres » avec une dette intolérable, des intérêts insupportables et un Traité budgétaire qui, en poursuivant les mêmes objectifs que ceux contenus dans le « *Mémorandum des troïkas* », enchaîne le Portugal en l'obligeant à poursuivre la politique qui réduit l'investissement, détruit la production nationale et aggrave l'exploitation, l'appauvrissement et les inégalités (CGTP, 2014 : 1).

Pour sa part, l'UGT s'est, dès le début de la signature du *Mémorandum*, politiquement engagée en faveur de celui-ci, allant jusqu'à déclarer : « l'élaboration du *Mémorandum d'Entente* est le résultat d'un processus de négociation entre la *troïka* et le gouvernement, suivi également par certains partis politiques. L'UGT estime qu'il s'agit donc là d'un processus valable de négociation » (UGT, 2011 : 1). D'un autre côté, cette confédération syndicale, bien qu'ayant reconnu l'importance de réduire le déficit budgétaire et de diminuer la dette publique, a cependant averti que le *Mémorandum* comportait une série de dispositions pouvant avoir un effet profondément négatif sur plusieurs personnes. Par après, le changement principal dans le discours de l'UGT est survenu en avril 2013 lorsqu'un nouveau leader remplaça le précédent secrétaire général en place depuis 18 ans. À partir de ce moment-là, la disposition de l'UGT à mener des actions communes avec la CGTP s'est imposée comme un fait politique nouveau; l'actuel leader de l'UGT ayant même affirmé que la convergence de politiques entre l'UGT et la CGTP dans la lutte contre l'austérité était « d'environ 90% ».

Toutefois, bien que l'UGT ait changé de leader, la politique syndicale du « dos-à-dos », de l'autonomie, est demeurée à l'ordre du jour. Nous en voulons pour preuve, une tradition qui a persisté : ainsi, le « Premier Mai » a continué à être célébré séparément. Par conséquent, en raison de l'absence d'unité substantielle dans le discours syndical et qui aurait pu mener à des actions conjointes efficaces, il n'est pas vraiment surprenant qu'il y ait aussi un déficit de convergence avec d'autres organisations et mouvements socioprofessionnels.

Par ailleurs, les discours syndicaux ont presque toujours pour objectif la défense des droits acquis — qui sont aujourd'hui largement remis en cause. Cette réalité demeure malgré la préoccupation des directions syndicales envers les travailleurs

précaires et les chômeurs, c'est-à-dire de vastes secteurs de la population, surtout des jeunes qui, dans la plupart des cas, n'ont jamais acquis les droits dont jouit la génération de leurs parents. La focalisation sur le marché formel du travail est, en vérité, toujours allée historiquement de pair avec le « mandat » des syndicats. En conséquence, parler d'un « syndicalisme pour les précaires » ne fait pas partie de la rhétorique discursive de la plupart des dirigeants syndicaux portugais.

Discours de nouveaux acteurs socioprofessionnels

Dans le contexte de la crise et de l'austérité, de nouveaux acteurs socioprofessionnels furent, cependant, appelés à jouer un rôle croissant, surtout en raison du fait qu'ils mettent l'accent sur la précarité en tant que réalité dominante des marchés du travail contemporains. De tels acteurs, mouvements et groupes de travail ont, depuis 2007, fait leur apparition, notamment les suivants : *Fartos d'Estes recibos verdes* (FERVE, Ras-le-bol des reçus verts), *Rede MayDay* (Réseau 1^{er} Mai), *Precários Inflexíveis* (Précaires inflexibles), *Movimento dos sem Emprego* (Mouvement des Sans-emploi), *Associação de Combate à Precariedade* (Association de combat contre la précarité).

Le FERVE a été créé en mars 2007 afin de dénoncer des situations de travail qui mettent en évidence l'utilisation indue de « reçus verts »⁴ et promouvoir un débat élargi à propos du travail précaire, cela dans le but de le faire sortir de son invisibilité. Ce groupe de travail (c'est ainsi qu'il s'est toujours défini) a lancé les bases discursives et empiriques de la construction de l'identité du « travailleur précaire ». Le 29 septembre 2012, le FERVE a annoncé dans son blogue⁵ qu'à partir de cette date, sa principale activité — la lutte contre la précarité — aurait lieu dans le cadre de l'Association de combat contre la précarité–Précaires inflexibles (*Associação de Combate à Precariedade–Precários Inflexíveis*), créée au début de la même année.

Quant au réseau 1^{er} Mai (*May Day*) — créé dans les années 1990, dans le cadre des *Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions* —, il apparaît, au Portugal, en mai 2007, et a, depuis, consacré le Premier Mai comme journée de lutte contre la précarité. Ce réseau transeuropéen, qui comprend des groupes féministes, des mouvements anticapitalistes et des associations de lutte contre le travail précaire, se déclare : « profondément enraciné dans l'action des mouvements antimondialisation, et [affirme qu'il] est fondé sur l'idée que la lutte anticapitaliste doit dépasser le cadre restreint du syndicalisme et de la lutte pour les droits des travailleurs, afin d'englober d'autres questions liées à la "marchandisation de la vie" » (Estanque, 2012 : 11). De plus, ce dernier structure son discours et organise ses actions de façon à attirer l'attention sur tout type de situations de précarité, telles que l'immigration illégale, le travail clandestin, le trafic international de main-d'œuvre, etc.

Le mouvement de travailleurs Précaires inflexibles (PI) a vu le jour au Portugal après la première édition du *MayDay* dans le pays en 2007. Ses préoccupations étaient semblables à celles du FERVE, tout en cherchant à couvrir les multiples dimensions de la précarité. Le *Manifesto Precário (Manifeste des Précaires)*, publié en juillet 2007 sur la plateforme virtuelle du mouvement, affirme « nous sommes des précaires dans le travail et dans la vie », et « nous dénonçons la précarité dans tous les domaines », tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Pour les PI, la « réinvention de la lutte » suppose que les formes traditionnelles (surtout les stratégies syndicales) s'adaptent au contexte actuel. Quant à leurs mots d'ordre, ils sont attrayants et révélateurs de leur détermination à combattre la situation — ex. « précaires certes, mais inflexibles » (Estanque, 2012 : 12). En juillet 2012, et après cinq ans comme mouvement informel de citoyens, les PI deviennent l'*Associação de Combate à Precariedade – Precários Inflexíveis* (Association de combat contre la précarité – Précaires inflexibles/ACP-PI), recherchant ainsi une intervention « plus ambitieuse », leur permettant d'agir au niveau national. La préoccupation de l'actuelle ACP-PI demeure donc très marquée par l'austérité :

Nous répondons au régime d'austérité permanente qui méprise les droits essentiels, la démocratie dans les lieux de travail et la justice sociale. Plus de 1,2 million de personnes sont au chômage et environ 2 millions de personnes en liens précaires d'emploi dans tout le pays : une situation qui exige toute la détermination et rend ce combat encore plus urgent⁶.

Enfin, le *Movimento dos Sem Emprego* (Mouvement des Sans-emploi, MSE) fut créé, en mars 2012, par des travailleurs dont la condition alterne entre chômage, sous-emploi et précarité. Son objectif était de développer un mouvement de combat politique et de défense des droits de ce type de travailleurs. Dans ce sens, le manifeste *Unidos pelo Direito ao Trabalho e à Dignidade! (Unis pour le droit au travail et à la dignité!)*, publié le 6 avril 2012, fait appel au respect effectif de l'article 23 de la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme* et de l'article 58 de la *Constitution portugaise*.

D'ailleurs, dans le programme de ce mouvement⁷, en plus des dures critiques aux politiques publiques qui induisent la dévalorisation du travail, on y trouve exprimés avec conviction, les objectifs suivants :

- a- révocation de la législation portant atteinte aux droits des travailleurs;
- b- lutte contre la semaine de 40 heures et pour la réduction de la durée de la journée de travail sans perte de droits;
- c- lutte contre les licenciements collectifs, les situations de licenciements (*lay-off*) et les déclarations de faillite;
- d- lutte contre le travail précaire et les fausses situations de « reçus verts ».

Soulignons que bien que le MSE n'ait pas d'existence formelle⁸, ses revendications sont proches de celles des syndicats.

Comme on le sait, au Portugal, les discours syndicaux furent toujours empreints de l'influence des partis. Il n'en demeure pas moins que les nouveaux acteurs socioprofessionnels ne sont pas immunisés contre de telles influences, tout particulièrement celles des partis de gauche, tels que le *Bloco de Esquerda* (Bloc de gauche) et le Parti communiste. Même si c'est dans le domaine politico-institutionnel que réside le pouvoir de résolution d'une grande partie des problèmes identifiés par les organisations de précaires (régulation des relations de travail et contrôle des lois du travail), les mouvements de précaires souhaitent préserver leur autonomie, afin d'éviter que leurs causes puissent être objet de récupération électorale par les discours politiques.

D'autre part, il convient de souligner que, contrairement à ce qui a arrive dans les syndicats, le profil sociologique des nouveaux acteurs socioprofessionnels comprend surtout des jeunes, généralement scolarisés et non syndiqués. Bien que nous nous trouvions alors face à des organisations de travailleurs précaires disposées à revendiquer une certaine autonomie, elles ne souhaitent cependant pas entrer en conflit avec le monde syndical, d'autant que c'est aux syndicats qu'on a légalement confié la négociation des conventions collectives et la tenue des grèves (Soeiro, 2015).

En résumé, si dans les discours syndicaux, un point de vue critique émerge quant à la façon dont les droits du travail acquis ont été remis en cause par l'austérité, dans celui des acteurs socioprofessionnels apparaît plutôt une approche plus attentive aux vécus concrets des problèmes des travailleurs précaires qui aspirent, pour la plupart, à un emploi protégé par des droits et à une réelle intégration sociale.

Culture(s) de protestation syndicale et stratégies de réaction sociale

Dans un scénario où l'austérité a suscité des réactions distinctes de la part des confédérations syndicales et des autres acteurs socioprofessionnels, il convient que nous nous penchions plus spécifiquement sur le sujet.

De la grève comme stratégie de protestation syndicale...

En rejetant l'austérité comme voie de sortie de la crise, les syndicats portugais ont accepté la contestation comme stratégie. Ainsi, entre novembre 2010 et juin 2013 (dans un espace de temps inférieur à trois ans), cinq grèves générales ont eu lieu, dont trois menées conjointement et unissant la CGTP et l'UGT contre les politiques d'austérité (les 24 novembre 2010, 24 novembre 2011 et 27 juin

2013) alors que deux d'entre elles ne furent convoquées que par la CGTP (les 14 mars 2012 et 14 novembre 2012), menées également contre l'austérité imposée par le gouvernement et par la *troïka*.

Les grèves générales convoquées conjointement par la CGTP et l'UGT eurent pour foyer principal de contestation les aspects suivants : 1- la grève générale du 24 novembre 2010 fut menée contre les coupes annoncées (de 3,5% à 10%, à partir de janvier 2011), des salaires des fonctionnaires publics aux revenus supérieurs à 1 500 euros; 2- la grève du 24 novembre 2011 a été menée contre les surtaxes de 50% en matière d'IRS (impôt sur le revenu) sur la prime de Noël de 2011, et contre la réduction des primes de vacances et de Noël des fonctionnaires publics en 2012; tandis que 3- la grève générale du 27 juin 2013 fut menée contre le *Document de stratégie budgétaire 2013-2017*, qui établissait des mesures associées à la réforme de l'État, notamment la retraite à 66 ans (jusqu'alors à 65 ans), l'horaire de la fonction publique passant de 35 à 40 heures, la réduction de la durée des congés, l'augmentation des contributions pour l'ADSE (sigle de la Direction générale de protection sociale des employés de la fonction publique), la réduction de 30 000 fonctionnaires publics, le régime de mobilité spéciale, etc.

Les deux autres grèves générales (celles du 22 mars 2012 et du 14 novembre 2011), convoquées par la seule CGTP, furent autant des mouvements de forte critique du gouvernement qu'une vive réaction contre l'UGT, qui a signée, tant en mars 2011 (à la suite de la grève générale commune du 24 novembre 2010) qu'en janvier 2012 (à la suite de la grève générale commune du 24 novembre 2011), des accords de concertation sociale avec les associations patronales et le gouvernement — dans le 1^{er} cas avec un gouvernement socialiste et dans le second avec un gouvernement social-démocrate. En effet, de tels accords — respectivement nommés *Accord tripartite pour la compétitivité et l'Emploi* du 23 mars 2011 et *Entente en faveur de la croissance, la compétitivité et l'Emploi* du 18 janvier 2012 — ont ranimé les tensions entre la CGTP et l'UGT. Au surplus, ce dernier accord du 18 janvier 2012 ne faisait que confirmer les mesures du *Mémorandum d'Entente* avec la *troïka*.

...au dynamisme de manifestations sociales amples

Au-delà des intérêts simplement syndicaux, certaines manifestations engendrées au sein de la société civile (où les acteurs socioprofessionnels mentionnés plus haut étaient engagés) méritent d'être retenues : la manifestation du *12 mars 2011* (promue par la "*Geração à rasca*" / Génération à la traîne); la manifestation du *15 septembre 2012* ; et la manifestation du *2 mars 2013*.

La première, celle du *12 mars 2011*, qui parvint à réunir 300 000 personnes dans les rues des principales villes portugaises, constitue la plus grande protes-

tation sociale depuis la « Révolution des œillets » (Campos Lima et Artiles, 2013 : 357), du 25 avril 1974, qui marqua la transition vers la démocratie, après 48 ans de dictature. Cette manifestation fut organisée sans aucun soutien direct de syndicats ou de partis politiques. Y convergèrent des jeunes touchés par les emplois précaires, des générations plus âgées appauvries, des milliers de citoyens provenant de diverses tendances politiques et de divers partis mécontents de la gouvernance socialiste d'alors, la gauche anticapitaliste ainsi que divers mouvements sociaux, tels que le mouvement féministe, le LGBT, l'Association Précaires Inflexibles-IP, certains secteurs de la droite politique, à l'époque encore dans l'opposition. Au départ, le mouvement syndical a accueilli cette protestation « inorganique » avec surprise et méfiance, bien que certains leaders et ex-leaders syndicaux y aient participé.

Les principales caractéristiques de cette manifestation du 12 mars 2011 sont les suivantes : 1- caractère démocratique et transparence; 2- processus innovateurs; 3- dialogues intergénérationnels (Estanque *et al.*, 2013 : 36). Le caractère démocratique fut évident, non seulement parce que la manifestation avait été convoquée par des organisations non-religieuses, non-partisanes et pacifistes, mais aussi parce qu'on y exigeait de la part des organisations politiques traditionnelles — surtout des partis politiques — plus de clarté ainsi que la présentation de résultats concrets dans la lutte contre le chômage et le travail précaire. Cette manifestation s'avéra également innovatrice, parce que les organisateurs demandèrent à chaque participant de se munir d'une feuille de papier ou de panneaux sur lesquels seraient identifiés un problème et sa solution potentielle. Ainsi, 49% des 2000 personnes qui suivirent cette directive identifièrent le faux travail indépendant (les reçus verts) comme le principal problème. Enfin, bien que la jeunesse précaire ait été en ligne de front — en particulier les précaires et les chômeurs —, cette manifestation a regroupé toutes les générations, soit des parents soucieux de l'absence de perspectives d'avenir pour leurs enfants, des citoyens plus âgés insatisfaits des promesses émancipatrices non-tenues de la révolution d'avril 1974, des personnes entre deux âges s'étant retrouvées au chômage en raison de la fermeture et de la délocalisation d'entreprises, des fonctionnaires publics ayant subi des coupures, etc.

Pour sa part, la manifestation du 15 septembre 2012, survenue à la suite de la proposition de la coalition gouvernementale de réduire les charges patronales pour la Sécurité sociale de 23,75% à 18% et, en contrepartie, d'augmenter les charges des travailleurs de 11 à 18% (connue sous le nom de "Taxe sociale unique"/TSU), a regroupé environ un million de personnes qui manifestèrent de manière véhémement leur opposition dans la plupart des villes portugaises, obligeant le gouvernement à reculer et à retirer cette proposition. Tout comme celle du 12 mars 2011, cette manifestation, qui comptant sur l'engagement des

acteurs déjà cités, s'appuya sur une forte culture de cyberactivisme, contrairement à ce qu'a toujours été la pratique des syndicats.

Enfin, la manifestation du 2 mars 2013 fut convoquée par le mouvement *Que se lixe a troika* (Que la *troika* aille se faire voir !), qui s'était déjà engagé lors de la manifestation du 15 septembre 2012, avec, d'ailleurs, le soutien de la CGTP. Ce mouvement s'est ouvertement opposé à la réforme de l'État et aux coupes de 4 milliards d'euros annoncées dans ses fonctions sociales. Son activité a été menée en accord avec son *Manifeste*⁹, où l'on peut lire ce qui suit :

Nous sommes aujourd'hui un point de rencontre de divers courants démocratiques anti-*troika*. Nous n'avons pas la prétention de représenter des organisations ou des secteurs sociaux. Nous voulons favoriser le débat et susciter la convergence d'initiatives visant la chute de ce gouvernement et de tous les gouvernements qui collaborent aux programmes de la *troika*".

Dans toutes ces manifestations, les nombreuses références à la détérioration des conditions de travail et à l'augmentation de la précarité s'avèrent être des points centraux. Dans ce sens, il y a d'évidents chevauchements avec les agendas syndicaux. Cependant, même si certains acteurs et mouvements socioprofessionnels ont apporté leur soutien à des grèves générales et participé à des protestations syndicales, les organisateurs de ces manifestations revendiquent leur propre autonomie, surtout à l'endroit des partis politiques et des syndicats, cela au nom de stratégies de participation démocratique directe (Campos Lima et Artilles, 2013 : 358). D'autre part, il est aussi important de mettre en relief la contribution des médias au succès de ces manifestations spontanées. En fait, les organisations de précaires ont fini par considérer les médias comme des « alliés », parce que, à compter de la fin 2007, la narration d'histoires personnelles de précarité a suscité un intérêt considérable dans la presse.

Défis externes et internes des syndicats

Face à une crise qui semble être loin de toucher à sa fin — cela malgré le départ officiel de la *troika* du pays le 17 mai 2014 —, les structures syndicales portugaises sont confrontées à deux types de défis. D'une part, des défis *externes* (exercés « du dehors vers le dedans »), découlant surtout des impositions du *Mémorandum* et des politiques d'austérité, contraignent les syndicats à une culture de résistance. Celle-ci inclut les éléments suivants :

- 1- le combat contre les tendances à l'individualisation des relations professionnelles, phénomène que la crise a accentué. Si, en 2011, 25,7% des travailleurs salariés avaient leurs conditions de travail réglementées par des conventions collectives (Costa, 2012b : 407-408), au premier semestre 2013, moins de 195 000 travailleurs étaient couverts par des conventions

collectives, soit une baisse de 80% par rapport à 2003. Et à la fin 2013, moins de 10% des travailleurs étaient couverts par le renouvellement de contrats collectifs (Marques, 2014: 3), situation considérée comme « problématique » par la Commission européenne elle-même (*European Commission*, 2013: 30);

- 2- la résistance aux tentatives d'affaiblissement du pouvoir des syndicats en termes de contrats collectifs. À titre d'exemple, la mobilité géographique et fonctionnelle, l'organisation du temps de travail et la rétribution peuvent être régulées, non seulement par des commissions syndicales, mais aussi par des comités d'entreprise;
- 3- la sauvegarde de droits et devoirs régulés par la négociation collective. Le gouvernement ayant modifié les règles de publication des décrets d'extension (*portarias de extensão*¹⁰), ces derniers font reposer leur émission sur des critères de représentativité: les employeurs souscrivant à la convention collective doivent avoir à leur service au moins 50% des travailleurs du secteur d'activité. L'objectif était celui de reléguer la négociation des conditions de travail (salaires, subventions alimentaires, rémunération des heures supplémentaires, congés hebdomadaires complémentaires, etc.) au niveau des entreprises et du contrat de travail individuel. Ainsi, si en 2009, 101 décrets d'extension furent publiés, il n'y en eut que 12, en 2012 et seulement 9, en 2013 (Vaz, 2014; Marques, 2014: 3).

Par ailleurs, les syndicats doivent affronter des défis *internes* (lancés « à partir de l'intérieur ») ce qui exige une posture plus active et pas simplement réactive. Pour étudier plus à fond cet aspect, examinons deux exemples sectoriels qui représentent simultanément un exercice d'autonomie et de rénovation des pratiques syndicales, s'orientant vers un « syndicalisme de travailleurs précaires ».

La création du CENA

Dans le secteur du spectacle et de l'audiovisuel, la pratique du « reçu vert » a toujours été la règle et nombre de ces professionnels traversent des périodes de travail, suivies de périodes pendant lesquelles ils ne travaillent pas, ce qui implique une relation professionnelle sans attache et sans régime de protection sociale adéquat à la spécificité du travail intermittent. Or, en 2006, est apparue une *Plateforme des Intermittents du spectacle et de l'audiovisuel* (PIEA) ayant pour objectif d'accroître leur visibilité et de lancer des revendications au niveau de ce secteur durement touché par le phénomène des « faux reçus verts ». Entre autres initiatives, la PIEA a promu la « Journée de sensibilisation à l'Intermittence » (*Dia de Sensibilização para a Intermittência*) grâce à la lecture d'un communiqué par les artistes et autres professionnels avant les spectacles. La PIEA a participé à l'élaboration de la *Loi 4/2008*, qui définit le régime de contrat de travail de ces

professionnels, et elle a coopéré avec d'autres groupes à des initiatives élargies (actions de rue, protestations symboliques et pétitions publiques comme la campagne *Antes da Dívida Temos Direitos/ Avant la dette, nous avons des droits*).

Les premières discussions portant sur la formation d'un syndicat débutèrent, en 2010, entre trois groupes. D'une part, le Centre des professionnels de l'audiovisuel (CPA), a été créée en 2006-2007 par des activistes de la PIEA de ce domaine et a eu pour principale intervention l'établissement de grilles des salaires de référence qui permirent d'introduire une certaine régulation et uniformité dans un secteur où l'isolement des travailleurs, l'individualisation et la fragmentation du travail étaient la règle. D'autre part, les autres organismes se trouvaient dans une situation de stagnation. Le premier, le Syndicat des musiciens (SM), avait eu un grand poids jusqu'en 2003, au moment où les cartes professionnelles étaient exigées et qu'il délivrait. Le second, le Syndicat des travailleurs du spectacle (STE), rattaché à la CGTP, intervenait dans des secteurs de l'audiovisuel aux groupes professionnels plus stables, essentiellement à l'Opéra de São Carlos et auprès des acteurs appartenant aux Théâtres nationaux. Lorsque ces professionnels s'associaient au STE, on exigeait d'eux qu'ils présentent un contrat de travail afin de prouver qu'ils étaient bien des travailleurs de ce secteur. Or, l'écrasante majorité des professionnels de ce domaine n'avait aucun contrat puisqu'ils travaillaient en régime de « reçus verts ». Il s'agissait donc d'un syndicat classique qui s'avérait incapable de répondre à cette nouvelle réalité professionnelle.

La centrale syndicale CGTP estimait que si l'idée était d'associer des professionnels intermittents travaillant contre des « reçus verts », il valait mieux créer une association socioprofessionnelle plutôt qu'un syndicat à proprement parler. Toutefois, la PIEA avait pour principales revendications les suivantes : 1- un syndicat dont les statuts n'exigent pas des travailleurs qu'ils aient un contrat de travail ; 2- qu'un travailleur ne perde pas son statut de membre lors d'une éventuelle cessation d'un contrat, compte tenu du fait que l'intermittence se révèle être la règle.

Durant la phase finale des discussions, après l'élaboration des statuts, le STE a abandonné le processus. De plus, le soutien à tous les permanents syndicaux du STE qui s'engageaient directement dans les négociations fut retiré. La question de la perte d'hégémonie politique peut avoir joué dans ce recul, certainement dans le but de ne pas permettre que la direction du STE, traditionnellement communiste, soit diluée dans un nouveau syndicat auquel participeraient tant des dirigeants d'un syndicat non rattaché à la CGTP que des activistes de la PIEA, plus proches d'autres forces politiques et du secteur libertaire (Soeiro, 2015).

Enfin, en 2012, la fusion de la PIEA (qui n'avait pas d'existence formelle du fait qu'elle était un mouvement) et du SM mena à la création du Syndicat des

musiciens des professionnels du spectacle et de l'audiovisuel (CENA, pour scène), dans le but de s'opposer à la précarité, réalité si souvent imposée via les « faux reçus verts », ainsi qu'à d'autres formes illégales de recrutement. L'objectif principal de cette organisation est le suivant : « répondre aux questions de travail, de citoyenneté, de valorisation professionnelle et de droits sociaux de ceux qui travaillent dans les domaines de la musique, du théâtre, de la danse, du cinéma, de la télévision, des arts du cirque et d'autres arts de la scène et de l'audiovisuel¹¹ ».

Une lutte dans l'industrie des centres d'appels

En janvier 2014 eurent lieu deux grèves de travailleurs d'un secteur spécifique dominé par la précarité : celle des travailleurs de l'entreprise *Linha «Saúde 24»* (« Ligne Santé 24 »). Il s'agit d'un service créé, en 2006, sous la responsabilité du ministère de la Santé, qui a pour finalité le triage, les conseils médicaux et l'acheminement en cas de maladie. Cette ligne téléphonique fonctionne durant toute l'année, 24h sur 24 et elle emploie environ 400 professionnels, l'écrasante majorité étant des infirmiers et infirmières, qui effectuent le service d'assistance téléphonique dans deux centres d'appels, l'un situé à Lisbonne, l'autre à Porto. Le lien de ces travailleurs avec l'entreprise est établi par le biais de « reçus verts ». Ils sont considérés par l'organisme employeur comme des « prestataires de services », bien qu'ils doivent respecter des horaires stipulés par la direction, qu'ils aient des superviseurs et qu'ils travaillent dans les locaux de l'entreprise. La majorité des infirmiers-communicateurs travaillent sur la ligne téléphonique environ 18h par semaine, en régime de roulements, et, la plupart exercent cette activité en vue d'obtenir un complément au salaire qu'ils reçoivent dans les hôpitaux publics. Certains d'entre eux travaillent selon un horaire complet et y puisent leur seule source de revenus. L'appartenance de ces travailleurs à des syndicats est très limitée.

Par décision gouvernementale, la gestion de cette ligne téléphonique a été confiée à une entité privée, dans le cadre d'un partenariat public-privé. Ainsi, les infirmiers sont engagés par la *Linha Cuidados de Saúde, SA* (LCS, en français, Ligne Soins de Santé, SA), une entreprise appartenant au Groupe *Caixa Seguros e Saúde* (SGPS, SA en français Caisse d'Assurances et Santé). Or, au début du mois de décembre 2013, l'entreprise concessionnaire de la *Linha Saúde 24* a commencé à remettre aux travailleurs un *addenda* au contrat de prestation de services qui prévoyait une réduction salariale à partir de janvier 2014, réduisant le taux horaire de 8,75€ à 7€, et modifiant aussi d'autres règles de rémunération. C'est alors que fut créé un groupe *Facebook* (« Infirmiers contre les 7 euros de l'heure ») qui s'avéra la première plateforme de communication entre les employés des deux centres d'appels, celui de Lisbonne et celui de Porto. Et c'est également sur *Facebook* que commencèrent à s'affirmer les leaders du

collectif. C'est aussi sur ce réseau social que fut soulignée la nécessité de réunions physiques. À la suite de telles réunions, le groupe d'infirmiers décida, en plus de mener une action auprès de l'administration de l'entreprise qui fut rencontrée, d'entrer en contact avec l'Association de combat contre la précarité – Précaires inflexibles (ACP-PI), en raison de l'intervention publiquement connue de cette organisation dans le domaine des « faux reçus verts ». D'ailleurs, le soutien de l'ACP-PI a permis de développer une stratégie de « conquête de l'opinion publique », en médiatisant le problème, en tentant de gagner la sympathie des usagers et en sortant le conflit professionnel au-delà de l'espace de l'entreprise.

La première grève des infirmiers de la « Ligne Santé 24 » a eu lieu le 4 janvier 2014. Il convient de souligner que le Syndicat des infirmiers portugais n'approuva pas ce débrayage, rappelant que, du point de vue légal, un travailleur considéré « indépendant » est limité dans l'accès à des mécanismes de représentation collective formelle et, par conséquent, également exclu de la reconnaissance du droit de grève. C'est pourquoi les infirmiers en lutte ont surtout fait entendre leur protestation hors de l'entreprise, que ce soit par le biais d'un recours à la Commission des conditions de travail (*Autoridade para as Condições de Trabalho*, ACT), par des conférences de presse, des demandes de rencontres avec la Direction générale de la Santé, les Groupes parlementaires de députés de l'Assemblée de la République, le ministère de la Santé et l'Ordre des infirmiers.

Par ailleurs, la réaction de l'administration de l'entreprise à la grève fut le licenciement de 16 infirmiers, surtout les meneurs de la lutte. À partir de là, la bataille des infirmiers obtint une plus grande visibilité publique et médiatique. Elle déborda clairement dans le champ politique, entraînant alors des débats parlementaires, et débouchant sur une seconde grève (entre les 24 et 27 janvier 2014). Elle suscita également des prises de position publiques de l'Ordre des infirmiers et de la CGTP. Le 28 janvier 2014, fut même diffusée une lettre signée par 33 personnalités publiques : syndicalistes, spécialistes en droit du travail, universitaires, artistes et activistes précaires. Il y était dit que le licenciement des infirmiers de la « Ligne Santé 24 » constituait « une attaque non seulement à ces travailleurs, mais à toute la citoyenneté, et une menace à la démocratie parce que violant les droits de libre expression et d'organisation¹² ». Quelques jours plus tard, les infirmiers ont remis à l'ACT un ensemble d'éléments de preuve visant à déclencher le processus de reconnaissance de la relation professionnelle dans les situations de « faux reçus verts » (en accord avec la *Loi 63/2013*). Par la suite, à la fin de février 2014, le rapport de l'ACT donna raison à certains travailleurs, entamant ainsi une procédure judiciaire visant la reconnaissance de leurs droits.

Conclusion

L'austérité a été le principal ennemi *externe* du syndicalisme et des droits du travail. Toutefois, les principales structures syndicales portugaises (CGTP, UGT et autres organisations leur étant affiliées) n'ont que partiellement été capable de coopérer entre elles de manière durable et avec cohésion dans le but de combattre la crise et vaincre les adversités. Le modèle de « syndicalisme dual » (Costa, 2006) — encore très attaché aux discours idéologiques et fidèle à l'agenda des partis — contribue, en partie, à expliquer le déficit de confiance envers les syndicats. D'autre part, l'« ère d'austérité » lance un défi à ces syndicats, celui de former des alliances avec d'autres organisations socioprofessionnelles, parce que la précarité constitue de plus en plus la principale préoccupation commune des organisations syndicales et non syndicales. Toutefois, la difficulté d'affiliation syndicale des jeunes et des travailleurs précaires peut être expliquée, autant par des facteurs structurels — en rapport avec la déréglementation du marché du travail et avec le fait que l'emploi de ces groupes se situe principalement dans des secteurs à faible densité syndicale —, que par les difficultés qu'éprouvent les syndicats à rénover leurs stratégies et leurs modes d'action dans une perspective d'intégration (Gumbrell-McCormick et Hyman, 2013; Campos Lima et Artiles, 2014: 143).

Dans le cadre de leurs défis *internes*, les syndicats furent confrontés à une réévaluation en tant qu'*institutions* et en tant que *mouvements*. Les deux études de cas mettent en évidence des signes de faiblesse syndicale dans ces deux domaines. L'exemple de la création du CENA illustre bien ce que peut être la démarche d'un « syndicalisme de précaires », résultant d'efforts concertés entre professionnels des arts et du spectacle et monde syndical. Cependant, cet exemple a aussi permis de mettre en lumière, à divers moments, les craintes qu'éprouve l'appareil syndical à partager son hégémonie politique. En d'autres termes, il met bien en évidence les tensions politiques associées à un nouveau processus de construction institutionnelle.

Par ailleurs, l'exemple des grèves des infirmiers de l'entreprise *Linha de Saúde 24* (Ligne Santé 24) met en relief les nouvelles formes d'organisation du conflit social dans des industries où la précarité est la norme. Et, ici aussi, le rôle d'associations comme l'Association de combat contre la précarité-Précaires inflexibles (ACP-PI) fut plus décisif pour donner toute sa visibilité à cette lutte des infirmiers que leur propre mouvement syndical. Même si l'austérité a accru le potentiel du syndicalisme en tant que *mouvement* (les grèves générales et sectorielles en étant une preuve), la mobilisation syndicale fut absente lors de cette grève du secteur de la santé.

Entre-temps, le 26 avril 2014, des travailleurs de diverses entreprises de ce secteur ont décidé de créer un Syndicat national de travailleurs des centres d'appels,

syndicat indépendant, soit ni affilié à la CGTP ni à l'UGT. Il en découla de nouveaux motifs de réflexion et plusieurs nouvelles attentes. D'une part, la représentation syndicale institutionnelle dans ces centres d'appels a été renforcée. D'autre part, on voit apparaître la possibilité de créer davantage de « mouvements » de protestation qui viseront à accroître la dignité du travail et qui conduiront à la construction d'alliances sociales plus solides.

Notes

- 1 Tout au long de cet article, les discours syndicaux et socioprofessionnels ont été analysés, tour à tour, sur la base des documents programmatiques ainsi que les rapports et brochures des organisations. D'autre part, l'observation directe des mobilisations et les informations de la presse ont permis d'étayer les cultures de protestation syndicale et les stratégies de réaction sociale. Enfin, les deux études de cas analysées ont pu tirer parti de la réalisation d'interviews semi-directes de syndicalistes et d'activistes des mouvements de travailleurs précaires ayant été à la base des recherches de Costa *et al.* (2014) et de Soeiro (2015).
- 2 Selon ses statuts, nous nous trouvons face à une « organisation syndicale de classe, unitaire, démocratique, indépendante et de masses, qui trouve ses racines et fait reposer ses principes sur les glorieuses traditions de l'organisation et de la lutte de la classe ouvrière et des travailleurs portugais » (CGTP, 2012).
- 3 Ce n'est pas un hasard si le symbole de l'UGT est composé de deux mains droites qui se serrent, en signe de compromis et d'appel aux principes d'autonomie, de syndicalisme démocratique et de solidarité syndicale (UGT, 2013).
- 4 Les situations les plus fréquemment dénoncées étaient celles des anciennes professions libérales, devenues salariées (architectes, par exemple), la formation (formateurs de l'Institut pour l'Emploi et Formation professionnelle/*Instituto de Emprego e Formação Profissional*) et d'autres types d'entités privées de formation professionnelle : éducateurs, professeurs d'activités d'enrichissement de curriculum, journalistes, travailleurs du monde artistique et de l'audiovisuel (AAVV, 2009).
- 5 <http://fartosdestesrecibosverdes.blogspot.pt/> (accès le 15.11.2014).
- 6 http://fartosdestesrecibosverdes.blogspot.pt/2012_06_01_archive.html (accès le 11.11.2014).
- 7 Cf. le programme en date du 14.7.2013, disponible sur <http://aviagemdosargonautas.net/2013/07/14/mse-movimento-dos-sem-emprego-programa-de-luta/> (accès le 11.11.2014).
- 8 Bien que certaines pages Facebook continuent à utiliser le sigle MSE, le mouvement a été « congelé », surtout parce que certains de ses porte-paroles ont trouvé un emploi et ne se sentent plus en droit de continuer à parler au nom de chômeurs (Soeiro, 2015).
- 9 <http://queselixelatroika15setembro.blogspot.pt/2013/01/manifesto-20012013.html> (accès le 7.11.2014).
- 10 Décrets qui étendent les effets des contrats collectifs à tous les travailleurs et entreprises d'un secteur d'activité, qu'ils soient ou non affiliés à des syndicats et associations patronales.
- 11 http://www.cenasindicato.org/quemsomos/o_sindicato.html (accès le 11.11.2014).
- 12 <http://saude.sapo.pt/noticias/saude-medicina/trinta-personalidades-mostram-se-contracortes-na-linha-de-saude-24.html> (accès le 22.06.2014).

Bibliographie

- AAVV. 2009. *Dois anos a FERVE: retratos da luta, balanço da precariedade*. Porto: Afrontamento.
- Bernaciak, Magdalena, Rebecca Gumbrell-McCormick and Richard Hyman. 2014. *European Trade Unionism: from Crisis to Renewal?* (report 133). Brussels: European Trade Union Institute.
- Campos Lima, Maria da Paz. 2011. "Unions Set to Strike over 2012 Austerity Budget Plan" (<http://www.eurofound.europa.eu/eiro/2011/10/articles/pt1110019i.htm>) access december 10, 2011).
- Campos Lima, Maria da Paz and Antonio Martin Artiles. 2013. "Youth Voice(s) in EU Countries and Social Movements in Southern Europe", *Transfer – European Review of Labour and Research*, 19 (3), 345-363.
- Campos Lima, Maria da Paz and Antonio Martin Artiles. 2014. "Descontentamento na Europa em tempos de austeridade: Da ação coletiva à participação individual no protesto social", *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 103, 137-172.
- CGTP. 2012. "Estatutos", *Boletim do Trabalho e Emprego*, 17.
- CGTP. 2014. *Reforçar a luta dos trabalhadores contra a exploração e o empobrecimento* (resolução 1.02.04). Lisboa: CGTP.
- Clauwaert, Stefan and Isabelle Schömann. 2012. *The Crisis and National Labour Law Reforms: a Mapping Exercise*. Brussels: European Trade Union Institute (Working Paper 2012.04), 1-19.
- Costa, Hermes Augusto. 2006. "Portuguese Trade Unions and European Integration: Lessons from a Dual Vision", *Revue Lusotopie*, XIII (1), 7-35.
- Costa, Hermes Augusto. 2012. "From Europe as a Model to Europe as Austerity: the Impact of the Crisis on Portuguese Trade Unions", *Transfer – European Review of Labour and Research*, 18 (4), 397-410.
- Costa, Hermes Augusto, Hugo Dias e José Soeiro. 2014. "As greves e a austeridade em Portugal: olhares, expressões e recomposições", *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 103, 173-202.
- Eisfeld, Rainer. 1983. "A «Revolução dos Cravos» e a política externa. O fracasso do pluralismo socialista em Portugal seguir a 1974", *Revista Crítica de Ciências Sociais*, 11, 95-129.
- Estanque, Elísio. 2012. "Precariedade, sindicalismo e ação coletiva", *Configurações*, 9, 2-18.
- Estanque, Elísio e Hermes Augusto Costa (orgs). 2011. *O sindicalismo português e a nova questão social – crise ou renovação?* Coimbra: Almedina, 181 pages.
- Estanque, Elísio e Hermes Augusto Costa. 2012. "Labour Relations and Social Movements", in Denis Erasga (ed.), *Sociological Landscapes: Theories, Realities and Trends*. Rijeka/Croacia: INTECH/ Open Access Publishing, 257-282.
- Estanque, Elísio, Hermes Augusto Costa and José Soeiro. 2013. "The New Global Cycle of Protest and the Portuguese Case", *Journal of Social Science Education*, 12 (1), 31-40.
- European Commission. 2013. "European Economy: The Economic Adjustment Programme for Portugal Eighth and Ninth Review", (Occasional Papers 164). Brussels: European Commission.
- Fernie, Susan and David Metcalf. 2005. *Trade-Unions: Resurgence or Demise?* London: Routledge.
- Glassner, Vera. 2010. *The Public Sector in the Crisis*. Brussels: European Trade Union Institute: (Working Paper 2010.07).

- Gumbrell-McCormick, Rebecca and Richard Hyman. 2013. *Trade-Unions in Western Europe: Hard Times, Hard Choices*. Oxford: Oxford University Press.
- Hyman, Richard. 2001. *Understanding European Trade Unionism: Between Market, Class and Society*. London: Sage.
- Hyman, Richard. 2002. "The Future of Unions", *Just Labour*, 1, 7-15.
- Leite, Jorge, Hermes Augusto Costa, Manuel Carvalho da Silva e João Ramos Almeida. 2014. "Austeridade, reformas laborais e desvalorização do trabalho", in Observatório sobre Crises e Alternativas (org.), *A anatomia da crise: identificar os problemas para construir alternativas*. Coimbra: Almedina, 108-160.
- Marques, Fernando. 2014. "Os salários e a contratação coletiva face à crise" (paper apresentado à Oficina Direitos Laborais na Encruzilhada: OIT e Portugal). Lisboa: CES-Lisboa.
- Moody, Kim. 1997. *Workers in a Lean World: Unions in the International Economy*. London: Verso.
- Mouriaux, René et Jean Magniadas. 2008. *Le syndicalisme au défi du 21^e siècle*. Paris: Syllepse.
- Rebello, José e Rui Brites. 2012. *A comunicação sindical da CGTP-IN*. Lisboa: CGTP.
- Rosanvallon, Pierre. 1988. *La question syndicale*. Paris: Calmann-Lévy.
- Soeiro, José. 2015. "A formação do precariado: transformações no trabalho e mobilizações de precários em Portugal" (Tese de Doutoramento). Coimbra: Faculdade de Economia.
- Sousa, Henrique J. C. 2011. "Sindicalização: a vida por detrás das estatísticas (alguns problemas metodológicos)", *Working Paper*, Projecto Sociedade Civil e Democracia, FCSH-UNL.
- Stavis, Dimitris and Terry Boswell. 2008. *Globalization and Labor: Democratizing Global Governance*. Lanham: Rowland and Littlefield.
- Stoleroff, Alan. 2013. "Employment Relations and Unions in Public Administration in Portugal and Spain: From Reform to Austerity", *European Journal of Industrial Relations*, 19 (4), 309-323.
- UGT. 2011. *Memorando de Entendimento da Troika* (Resolução Secretariado Nacional, 12.05.01). Lisboa: UGT.
- UGT. 2013. "Estatutos", *Boletim do Trabalho e Emprego*, 29.
- Vaz, Isabel Faria. 2014. "Tendências recentes da contratação coletiva", in Associação Portuguesa de Sociologia (org.), VIII Congresso Português de Sociologia, *40 anos de democracia(s): progressos, contradições e perspectivas*. Lisboa: Associação Portuguesa de Sociologia.
- Waterman, Peter. 2012. *Recovering Internationalism. Creating the New Global Solidarity: Labour, Social Movements and Emancipation in the 21st century* (E-Book). Helsinki: Into Publishing Books.

RÉSUMÉ

Le syndicalisme portugais et l'austérité : entre la force des protestations et la fragilité des alliances

L'adoption de mesures d'austérité pour surmonter la crise des dettes souveraines de ces dernières années a accentué la fragilité des syndicats en tant qu'*institutions*, en mettant aussi à l'épreuve leur capacité de résistance en tant que *mouvements*. Il n'en demeure pas moins que les syndicats ont cherché à réagir, en s'insurgeant contre les politiques d'austérité. Toutefois, le syndicalisme demeure «orgueilleusement seul», touché par des divisions internes et influencé par des tendances partisans, semblant dès lors peu enclin à former des alliances avec d'autres groupes et mouvements. Ces derniers, pourtant, partagent souvent des préoccupations semblables à celles des syndicats (la lutte contre la précarité au travail en constituant le meilleur exemple).

Dans la première partie de l'article, nous synthétisons quelques-unes des mesures d'austérité, décrivons brièvement les deux principales confédérations syndicales portugaises ainsi que certains acteurs socioprofessionnels, et analysons leurs discours face à la crise. Dans la seconde partie, nous abordons les caractéristiques et les moments principaux des réactions syndicales et de la protestation sociale plus ample face à l'austérité. Finalement, nous identifions certains défis externes et internes auxquels le syndicalisme est confronté au Portugal. D'une part, les syndicats doivent résister aux pressions externes dictées par les politiques d'austérité; d'autre part, ils doivent adopter une action proactive «à partir de l'intérieur», en s'ouvrant à de nouveaux publics (travailleurs précaires non syndiqués, fortement touchés par la crise et l'austérité) et, par conséquent, à de nouvelles formes de protestation sociale. La création d'un syndicat dans le secteur de la musique, du spectacle et de l'audiovisuel et la lutte dans un centre d'appels dans le secteur de la santé sont, à cet égard, deux défis à l'autonomie et à la rénovation des pratiques syndicales, et elles constituent, peut-être, la voie d'un «syndicalisme de travailleurs précaires», inexistant jusqu'à présent.

MOTS-CLÉS: précarité, faux reçus verts, discours syndicaux, associations socioprofessionnelles, grèves, manifestations, mouvements sociaux.

SUMMARY

Portuguese Trade Unionism and Austerity: between the Strength of Protests and the Weakness of Alliances

In recent years, the adoption of austerity measures to overcome the sovereign debt crisis has highlighted the weakness of trade unions as *institutions*, but has also represented a test of the latter's capacity to offer up resistance as a movement. It is a fact that trade unions have sought to react against austerity policies. However, trade unionism continues to soldier on "proudly" yet alone, internally divided

and influenced by partisan tendencies, and little disposed to form alliances with other groups/movements that are also targeting the precariousness of the world of work.

The first part of the article summarizes some of the austerity measures that have been adopted and presents the main Portuguese trade union confederations and socio-occupational actors as well as their discourses regarding the crisis. The second part identifies the key moments of trade union reaction and social protest against the austerity measures (highlighting both strikes and large social demonstrations). The third and last part points out some external and internal challenges currently facing trade unionism in Portugal. On the one hand, trade unions have to resist the external pressures caused by austerity policies; on the other hand, they need to adopt purposeful action "from within," opening up to new audiences (precarious and non-unionized workers, also strongly affected by the crisis and austerity measures) and therefore to new forms of articulation of social protest. The creation of a trade union in the music, show business and audiovisual sector and the struggle in a call center in the health sector are, in this regard, two challenges to the autonomy and renewal of trade union practices, perhaps pointing the way to a "trade unionism of precarious workers," heretofore non-existent.

KEYWORDS: Precariousness; false green receipts; trade union and socio-occupational actors' discourses; strikes; demonstrations.

RESUMEN

El sindicalismo portugués y la austeridad: entre la fuerza de las protestas y la debilidad de las alianzas

La adopción de medidas de austeridad para superar la crisis de la deuda soberana en los últimos años ha puesto en evidencia la debilidad de los sindicatos como instituciones, y se presenta al mismo tiempo como un desafío a su capacidad de resistencia como movimiento.

Es un hecho que los sindicatos han tratado de reaccionar contra las políticas de austeridad. Sin embargo, el sindicalismo continúa «orgullosamente sólo», dividido internamente e influenciado por tendencias partidistas y poco disponible a formar alianzas con otros grupos/movimientos también interesados en la lucha contra la precariedad del mundo del trabajo.

En la primera parte del artículo, se sintetizan algunas de las medidas de austeridad y se caracterizan brevemente las dos principales confederaciones sindicales de Portugal y algunos actores socio-profesionales, así como sus discursos relacionados con la crisis. La segunda parte identifica los momentos clave de la reacción sindical y la protesta social contra la austeridad (destacando las huelgas, por una parte, y las grandes protestas sociales, de otra parte). Por último, en la tercera parte se identifican algunos retos externos e internos que enfrenta el movimiento sindical en Portugal. Por un lado, los sindicatos tienen que resistir a las presiones externas

resultantes de las políticas de austeridad; por el otro, los sindicatos deben adoptar una acción de tipo propositivo «desde dentro», abriéndose a nuevos públicos (trabajadores precarios y no sindicalizados, también fuertemente afectados por la crisis y la austeridad) y, por lo tanto, a las nuevas formas de articulación de la protesta social. La creación del sindicato en la industria de la música, espectáculo y audiovisual, o la lucha en un centro de llamadas en el sector de la salud son, en este sentido, dos retos para la autonomía y la renovación de las prácticas sindicales, que indican quizás el camino hacia un «sindicalismo de trabajadores precarios», inexistente entonces.

PALABRAS CLAVES: precariedad, recibos verdes falsos, discursos sindicales y socio-profesionales, huelgas, protestas.